



Commune de Vully-les-Lacs

Au Conseil communal de Vully-les-Lacs

Préavis municipal 2024 / 07

« Comptes de l'exercice 2023 »

Point porté à l'ordre du jour de la séance
du 25 juin 2024

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
2. Analyse du résultat comptable	3
3. Analyse de la marge d'autofinancement.....	4
4. Synthèse des charges et produits	6
5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement.....	8
ADMINISTRATION GENERALE	10
FINANCES.....	11
DOMAINES ET BATIMENTS	12
TRAVAUX.....	14
INSTRUCTION PUBLIQUE.....	15
SECURITE SOCIALE	16
SERVICES INDUSTRIELS	16
6. Explications des comptes de bilan	16
7. Synthèse du résultat comptable	18
8. Conclusions	18

Au Conseil communal
de Vully-les-Lacs

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous transmettons, par la présente, le préavis municipal concernant les comptes de l'année 2023.

1. Introduction

La Municipalité vous propose les comptes de l'année 2023, lesquels sont annexés au présent préavis (états financiers et rapport de révision).

Ces comptes ont été adoptés par le collège municipal dans sa séance du 07.05.2024.

Par ailleurs, ces comptes sont clôturés et révisés conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR). La fiduciaire BDO, succursale d'Epalinges, a effectué l'audit des comptes les 15 et 16 avril dans nos locaux. Des échanges ont également eu lieu par la suite.

Conformément à la loi sur les communes (LC) et le règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), les comptes sont remis au Conseil communal au plus tard le 31 mai de l'année et renvoyés à l'examen de la Commission de gestion.

2. Analyse du résultat comptable

Les comptes 2023 présentent un excédent de revenus, lequel se monte à :

CHF 317'084.21

Ce résultat peut être qualifié de bon. Le budget 2023 prévoyait d'ailleurs un excédent de revenus de **CHF 70'599.50**.

Dans ce bon résultat est également compris des amortissements extraordinaires et à des attributions aux fonds de réserve. En effet, les amortissements supplémentaires (extraordinaires) totalisent **KCHF¹ 1'100** (KCHF 500 en 2022) et le montant net d'attributions dans les fonds de réserves et financement spéciaux se monte à **KCHF 333** (KCHF 1'011 en 2022). Ces derniers sont composés d'attributions à hauteur de KCHF 483 (KCHF 1'215 en 2022) contre des prélèvements à hauteur de KCHF 150 (KCHF 204 en 2022).

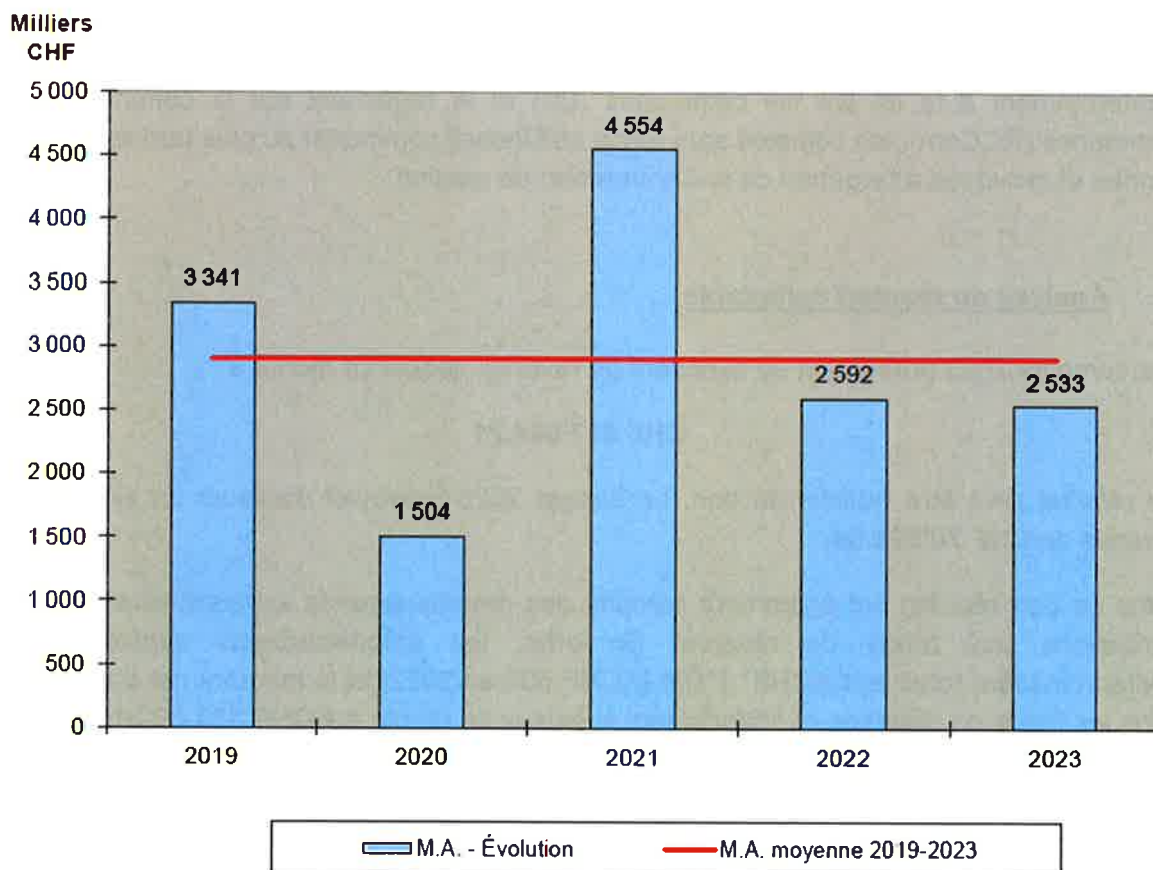
¹ Les montants sont, en principe, arrondis en KCHF (1'000 CHF) pour faciliter la lecture de ce préavis.

2023	Comptes	Budget	Ecart budget	2022	Ecart N.1
Produits avant affectation du résultat	20 183 748	18 787 029	7%	19 006 203	6%
Charges avant affectation du résultat	18 433 858	19 197 851	-3.98%	17 191 769	6.74%
Résultat avant affectation	1 749 890	-410 822	-525.95%	1 814 434	-3.69%
Attribution aux fonds et aux réserves (380)	-250 000	0	-	-1 140 000	-356.00%
Attribution aux financements spéciaux (381)	-232 790	-86 279	169.81%	-75 395	67.61%
Amortissements supplémentaires (332)	-1 100 016	0	-	-500 000	54.55%
Prélèvement sur les fonds et les réserves (480)	150 000	350 000	-57.14%	100 000	33.33%
Prélèvement sur les fin. spéciaux (481)	0	217 700	-	104 677	-
Total affecté	-1 432 806	481 421	-397.62%	-1 510 718	-5.44%
Résultat après affectation	317 084	70 600	349.13%	303 716	4.22%

3. Analyse de la marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement (MAF) de la commune, sorte de cash-flow pour les entités publiques, est bonne. Elle démontre la capacité de la commune à créer de la liquidité pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts.

Ce résultat monétaire se situe à **KCHF 2'533**, ce qui reste élevé et dans la moyenne de la dernière décennie. Toutefois, il est inférieur à l'année 2021, laquelle fut exceptionnelle.



De manière globale, les principales variations constatées dans l'analyse de notre cash-flow sont :

Evolution positive :

- hausse des produits liés aux finances (2) ;

Evolution négative :

- hausse des charges et baisse des produits liés aux travaux (4) ;
- hausse des charges liées à l'instruction publique (5) ;
- hausse des charges liées à la sécurité sociale (7) ;

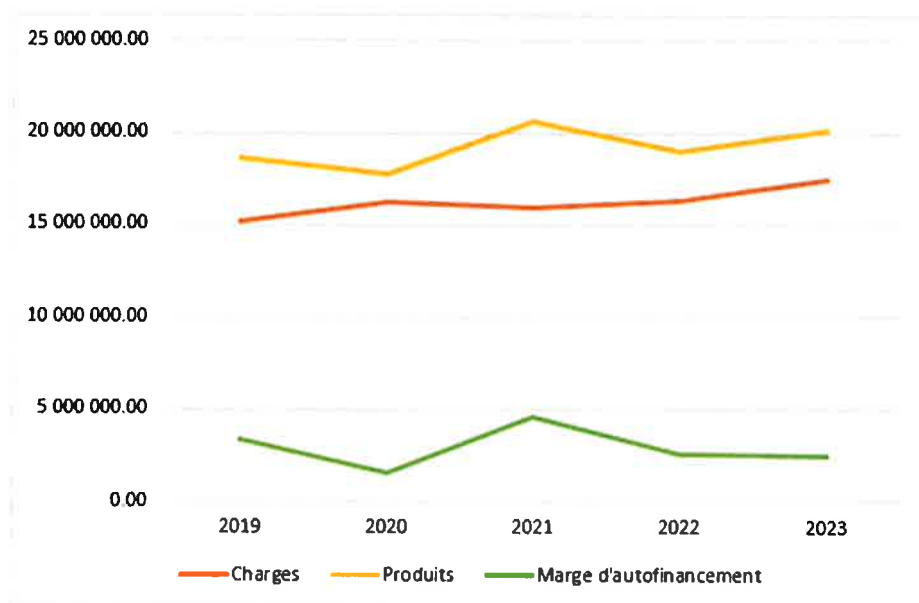
Il est néanmoins utile d'analyser le tableau sur 3 années dès lors que l'année 2021² fut exceptionnelle au niveau de la MAF (la plus élevée de notre jeune commune). Le tableau, ci-dessous, expose ces variations dans les flux monétaires par domaine :

	C_2021 CHF	C_2022 CHF	C_2023 CHF
FONCTIONNEMENT PAR DICASTERE			
1- ADMINISTRATION GENERALE			
Charges monétaires	-4 086 186.94	-4 175 315.84	-4 285 215.20
Produits monétaires	2 508 339.60	2 529 111.40	2 745 470.47
Marge d'autofinancement	-1 527 847.34	-1 646 204.44	-1 539 744.73
2- FINANCES			
Charges monétaires	-2 433 202.77	-2 322 557.74	-2 551 171.45
Produits monétaires	12 197 889.45	11 688 440.43	12 660 057.48
Marge d'autofinancement	9 764 686.68	9 365 882.69	10 108 886.03
3- DOMAINES ET BATIMENTS			
Charges monétaires	-1 216 629.07	-1 073 024.65	-1 267 610.16
Produits monétaires	1 802 512.75	1 658 085.35	1 707 838.40
Marge d'autofinancement	585 883.68	585 060.70	440 228.24
4- TRAVAUX			
Charges monétaires	-2 602 584.47	-3 151 303.20	-3 228 496.93
Produits monétaires	2 801 080.14	2 506 116.65	2 358 741.22
Marge d'autofinancement	198 495.67	-645 186.55	-869 755.71
5- INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES			
Charges monétaires	-2 171 500.88	-2 359 262.56	-2 594 336.37
Produits monétaires	2 250.00	0.00	31 166.75
Marge d'autofinancement	-2 169 250.88	-2 359 262.56	-2 563 169.62
6- SECURITE PUBLIQUE			
Charges monétaires	-686 870.05	-672 366.99	-685 096.23
Produits monétaires	67 429.35	73 340.75	70 262.60
Marge d'autofinancement	-619 440.70	-599 026.24	-614 833.63
7- SECURITE SOCIALE			
Charges monétaires	-2 246 040.90	-2 003 669.40	-2 354 618.60
Produits monétaires	291 338.75	18 556.00	12 000.00
Marge d'autofinancement	-1 954 702.15	-1 985 113.40	-2 342 618.60
8- SERVICES INDUSTRIELS			
Charges monétaires	-628 546.64	-656 702.65	-683 584.65
Produits monétaires	904 411.48	532 552.05	597 890.70
Marge d'autofinancement	275 864.84	-124 150.60	-85 693.95
MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE	4 553 690.00	2 592 000.00	2 533 300.00

² Corrigé selon nouveau plan comptable 2022

L'évolution des charges et des produits suivent ainsi la même tendance que l'année précédente avec des fluctuations plus marquées pour les produits notamment au niveau des recettes liées au domaine foncier et immobilier. Nous l'avons constaté depuis quelques années, les recettes conjoncturelles, liées au ralentissement des constructions, ont baissé nos revenus. Toutefois, la commune bénéficie d'une forte capacité à absorber ces baisses grâce à la stabilité et la croissance de ses autres sources de revenus.

De manière plus globale, les revenus et les charges monétaires (épurées), évoluent de la manière suivante :



4. Synthèse des charges et produits

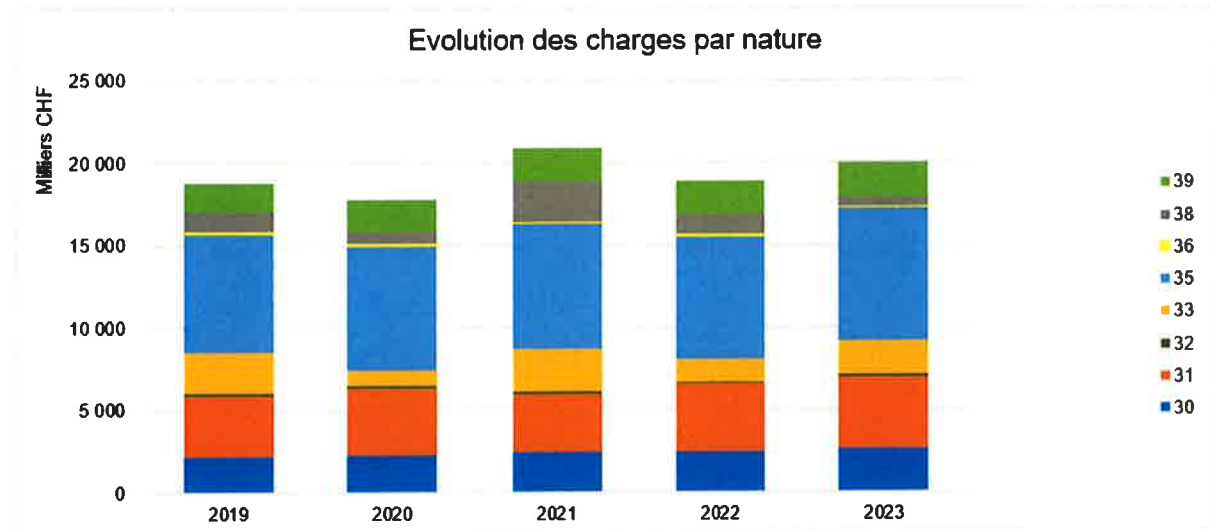
Dans ce chapitre, nous analysons les charges et produits comptables (c'est-à-dire y compris les mouvements sur les fonds de réserve, les provisions, les transitoires, les amortissements, les imputations internes, etc.)

Le tableau ci-dessous résume les charges et produits par nature :

	Regroupement par nature	Comptes 2023	Budget 2023	Variation	Comptes 2022	Variation
30	AUTORITE ET PERSONNEL	-2 674 566.08	-2 667 450.00	0.3%	-2 476 624.00	7.4%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	-4 286 737.76	-4 404 210.00	-2.7%	-4 081 431.77	4.8%
32	INTERETS PASSIFS	-169 254.05	-211 800.00	-25.1%	-145 132.76	14.3%
33	AMORTISSEMENTS	-2 036 266.93	-1 086 940.00	46.6%	-1 356 485.51	33.4%
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	-8 080 325.12	-8 394 950.50	-3.9%	-7 508 610.24	7.1%
36	AIDES ET SUBVENTIONS	-88 915.70	-114 000.00	-28.2%	-83 632.00	5.9%
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	-482 789.87	-86 279.00	82.1%	-1 215 395.38	-151.7%
39	IMPUTATIONS INTERNES	-2 197 817.90	-2 318 500.00	-5.5%	-2 039 852.45	7.2%
40	IMPÔTS	10 054 523.93	9 336 500.00	7.1%	9 155 137.12	8.9%
41	PATENTES, CONCESSIONS	110 499.00	105 000.00	5.0%	115 046.15	-4.1%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	2 436 562.86	2 402 370.00	1.4%	2 397 308.35	1.6%
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS	2 456 988.74	2 119 600.00	13.7%	2 276 290.30	7.4%
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES	236 874.70	200 500.00	15.4%	483 094.15	-103.9%
45	PART., REMB., COLLECTIVITES PUBLIQUES	2 662 120.49	2 284 059.00	14.2%	2 486 039.11	6.6%
46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBV. TIERS	28 360.00	20 500.00	27.7%	53 435.30	-88.4%
48	PRELEVEMENTS FONDS ET FIN. SPECIAUX	150 000.00	567 700.00	-278.5%	204 677.34	-36.5%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 197 817.90	2 318 500.00	-5.5%	2 039 852.45	7.2%
	Résultat	317 084.21	70 599.50		303 716.16	

Les charges sont bien maîtrisées car globalement dans la ligne budgétaire, voire en dessous sur plusieurs groupes.

Evolution des charges sur 5 ans :



30 AUTORITES ET PERSONNEL
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES
32 INTERETS PASSIFS
33 AMORTISSEMENTS

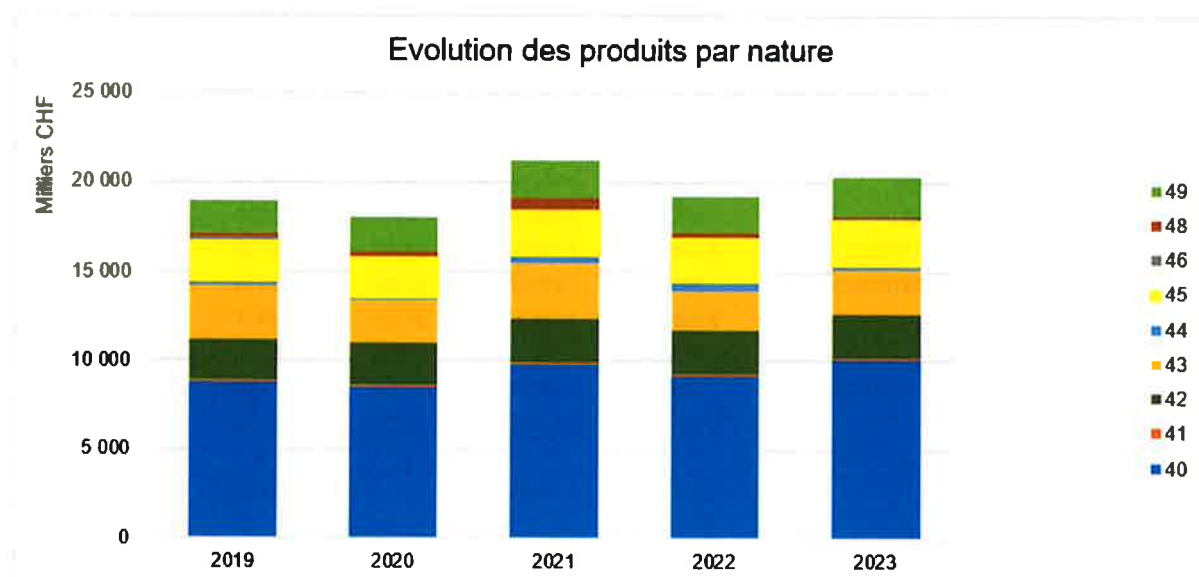
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS
36 AIDES ET SUBVENTIONS
38 ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT
39 IMPUTATIONS INTERNES

Constats :

Nous constatons une forte hausse des amortissements et une diminution des attributions aux fonds de réserves. S'agissant de ces derniers, les taxes sont, pour rappel, censées équilibrer

des charges directes. De plus, selon MCH2 l'utilisation de ces fonds sera fortement limitée. Par conséquent, nous avons une politique de frein dans ces attributions. Les autres charges sont relativement stables sur une analyse de plusieurs années.

Evolution des produits sur 5 ans :



40 IMPOTS

41 PATENTES, CONCESSIONS

42 REVENUS DU PATRIMOINE

43 TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS

44 PARTS AUX RECETTES CANTONALES

45 PARTICIPATIONS, REMB. COLLECT. PUBL.

46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

48 PRELEVEMENTS FONDS ET FIN. SPECIAUX

49 IMPUTATIONS INTERNES

Constats :

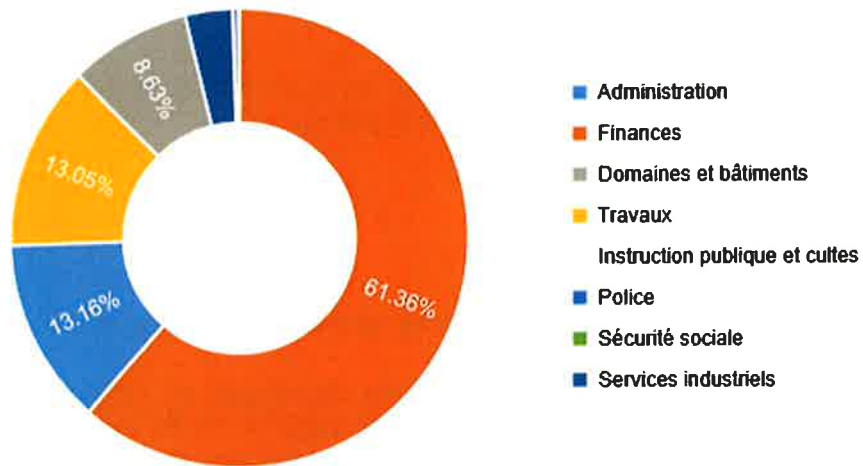
Nous constatons une forte hausse des prélèvements aux fonds de réserve notamment pour les investissements dont les préavis demandaient une utilisation des fonds. De plus, nous tendons à les diminuer.

5. Explications détaillées des comptes de fonctionnement

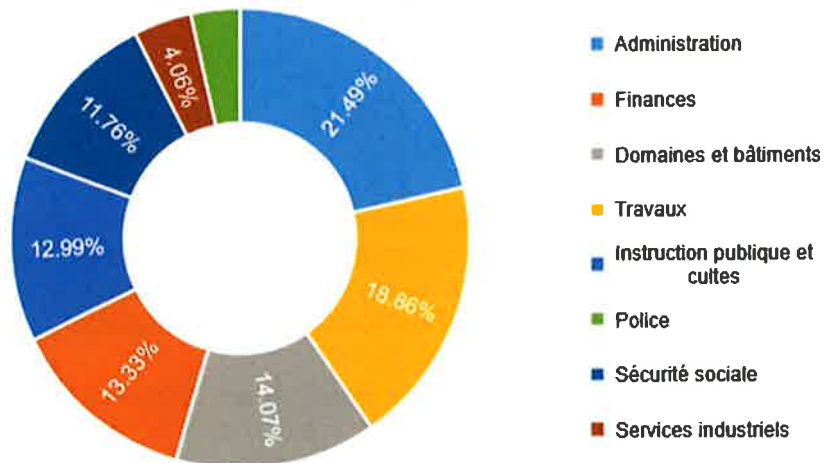
Les comptes, par ordre administratif (dicastère), se présentent de la manière suivante :

Domaines	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1 Administration générale	4 301 960	2 745 470	4 411 444	2 715 500	4 182 417	2 529 111
2 Finances	2 668 959	12 660 377	2 505 309	11 712 309	2 862 558	11 788 441
3 Domaines et bâtiments	2 817 210	1 707 838	1 759 026	1 557 640	1 972 625	1 658 085
4 Travaux	3 775 054	2 358 741	3 915 145	2 516 500	4 166 422	2 506 117
5 Instruction publique et cultes	2 600 836	31 167	2 865 500	35 580	2 365 763	0
6 Police	685 096	70 263	684 331	62 500	672 367	73 341
7 Sécurité sociale	2 354 619	162 000	2 317 035	12 000	2 003 669	18 556
8 Services industriels	812 928	597 891	826 340	742 700	681 343	637 229
Total général CF	20 016 663	20 333 748	19 284 130	19 354 729	18 907 164	19 210 880
	<i>Excédent de revenu</i>	317 084	<i>Excédent de revenu</i>	70 600	<i>Excédent de revenu</i>	303 716

Répartition des produits par domaine



Répartition des charges par domaine



Afin de faciliter la compréhension des comptes de fonctionnement, il nous paraît nécessaire de relever quelques commentaires. Nous avons orienté nos explications principalement sur les hausses de charges par rapport aux comptes 2022 ou au budget 2023.

ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

- Dépassement budgétaire constaté pour les vacations dues à la gestion de plusieurs dossiers difficiles demandant un investissement accru.

Compte : 1020 – 3003.000

11 Administration

- Hausse des frais postaux liée à l'internalisation du contentieux au sein la bourse communale.
- A la suite de la dissolution de la partie touristique du Fonds de Développement Régional (FDR), le solde a été remboursé selon la clé de répartition en vigueur. Il a été comptabilisé dans ce groupe pour ne pas créer une attribution au fonds de réserve tourisme et par cohérence avec la charge des dernières années.

Compte : 1100 – 3181.00 / 1100 – 4523.00

13 Service du personnel

- Nous nous concentrons sur une explication globale de la masse salariale étant entendu que la ventilation des salaires est liée à des clés de répartition.
- Le budget a été globalement bien tenu et les comptes montrent une augmentation de 8,6 % (masse salariale brute) par rapport à l'année précédente. Cette hausse provient notamment de la création d'un poste au sein du service technique (cf. préavis municipal 2022/8) et des indexations conformément au budget.
- La répartition salariale (imputations internes) sur les différents domaines est présentée dans le tableau ci-dessous. Aucune ligne n'est le constat d'un salaire d'un collaborateur. Il s'agit du résultat de clés d'affectation selon l'estimation des tâches effectuées.

Comptes, nature - section		Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
3901.000	Imputations internes salaires du personnel	2 468 000.00	2 197 817.90	2 039 852.45
1100	Administration	617 329.00	544 592.90	538 929.02
16XX	Tourisme et plage	192 856.00	170 133.00	164 004.14
3501	Frais communs bâtiments patrimoine administratif	118 424.00	104 471.00	103 216.53
3513	Salle polyvalente, Salavaux (Route du Gros Buisson 1)	47 798.00	42 166.00	43 856.83
3519	Ecole primaire EPK, Salavaux (Gros Buisson 7)	270 379.00	238 522.00	229 075.43
4200	Service de l'urbanisme	355 385.00	334 116.00	225 199.71
4300	Routes	355 749.00	313 834.00	305 161.93
4400	Parcs, promenades, cimetières	101 778.00	89 787.00	87 305.68
4510	Déchets urbains	37 097.00	32 726.00	21 826.42
4520	Déchetteries	162 893.00	143 701.00	138 505.98
4710	Port Vallamand, bâtiments les Garinettes	113 668.00	100 276.00	96 281.04
60XX	Police	94 644.00	83 493.00	86 489.74
	Total	2 468 000.00	2 197 817.90	2 039 852.45

- Le compte remboursement de salaires comptabilise les pertes de gain et la rémunération des commandements de payer distribués par la commune. La forte hausse de ces produits provient de l'absentéisme en forte augmentation.

Comptes : 1300 - 30111.100 / 3030.000 / 3040.000 / 3050.000 / 4901.000

16 Tourisme

- Le budget des taxes de séjours communales s'est basé sur les données des comptes 2021 qui reflétaient une année exceptionnelle pour le tourisme. De plus, un changement important au camping a été opéré avec une forte réduction des résidents à la saison.

Comptes : 1610 – 4066.000

18 Transport publics

- La délimitation incorrecte dans l'imputation de la charge des cartes journalières a conduit à un décalage dans les comptes. Nous rappelons que le service des cartes journalières a été abandonné par les CFF fin 2023 au profit des cartes dégriffées dès 2024.

Compte : 1800 – 3658.100

19 Service informatique

- L'audit visant à obtenir le label Cybersafe entraîne des frais de mise aux normes conséquents, nécessaires pour garantir la sécurité et la conformité aux standards de cybersécurité. En outre, divers besoins de licences et de matériel ont dû être engagés.

Compte : 1900 – 3156.000

FINANCES

21 Impôts

- Nous constatons une augmentation importante des recettes fiscales dont une grande partie provient des impôts sur le revenu des personnes physiques. Des rattrapages élevés ont été effectués sur les années antérieures.
- Le même constat est effectué au niveau de l'impôt sur le bénéfice, avec une reprise élevée.
- La variation des impôts sur les successions est très variable d'une année à l'autre. A noter que 2023 a été une année élevée en termes de rentrées.

Comptes : 2100 – 4001.000 / 4002.000 / 4011.000 / 4050.000 / 4411.000

22 Service financier

- Selon les principes comptables, nous devons séparer les réévaluations non réalisées et les produits encaissés sur les obligations BCV.
- La péréquation financière directe nous a réservé une bonne surprise cette année étant positive (excédent de produits) de 236 KCHF.

Comptes : 2200 – 3309.050 / 4221.100 / 4520.200

23 Amortissements et réserves non ventilées

- Nous avons procédé à une attribution au fonds de réserve « investissements futurs » pour KCHF 100 en vue des nombreux projets d'investissements.

Compte : 2300 – 3803.000

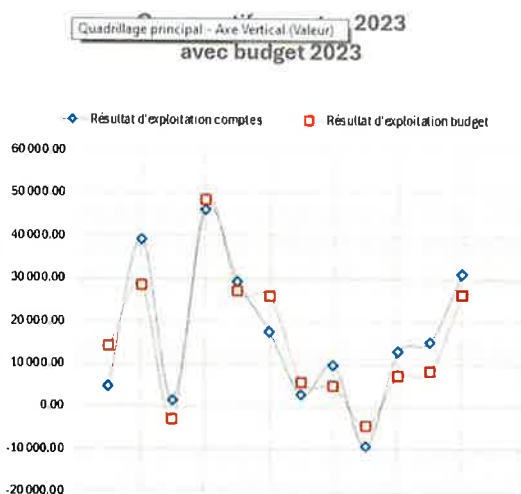
DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

- Des glissements de terrains ont engendré des frais de réfection considérables, nécessitant également des études approfondies pour évaluer les mesures à prendre et garantir la sécurité des zones concernées. Une clé de répartition des frais est toujours conventionnée entre les parties prenantes.
- Vu les nombreux cas de glissements, nous avons attribué un montant aux fonds de réserve (équivalent à la dissolution du fonds COVID).

Comptes : 3100 – 3185.140 / 4363.100 / 4516.300

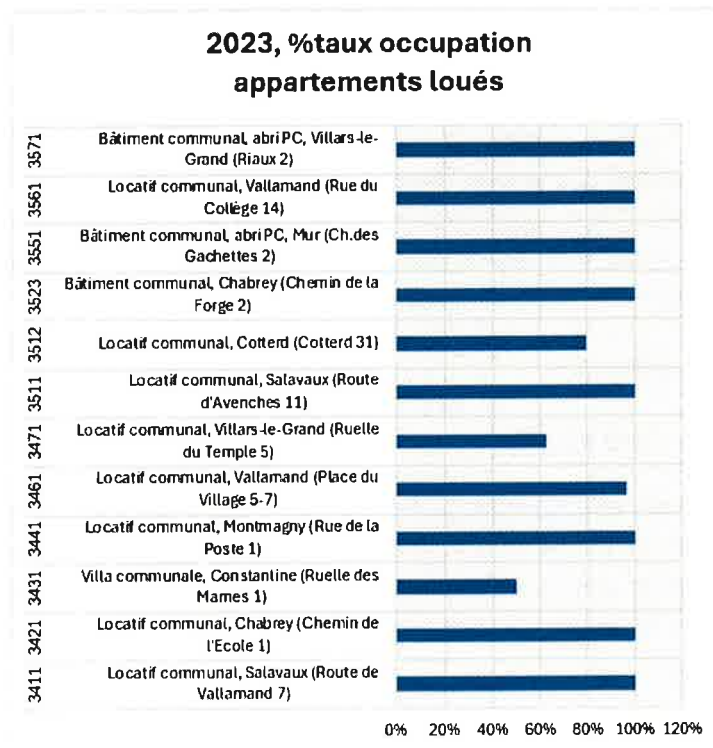
34 / 35 Bâtiments du patrimoine financier et administratif sous gérance



- Le graphique, ci-dessus, illustre une stabilité tant des charges que des produits des immeubles sous gérance.

Nature 314, 423, 427

Compte : 3533 – 3141.000



- Malgré une stabilité générale dans l'entrée des loyers, le graphique ci-dessus met en évidence quelques vacances notamment à Cotterd, Villars-le-Grand et Constantine.

Compte : 3431 – 4231.000, 3471 – 4231.000, 3512 – 4271.000

35 Bâtiments du patrimoine administration hors gérance

- Après une année de collaboration avec la gérance externe, une vision plus claire émerge quant aux coûts associés au mandat de gérance. Cette période nous a permis de mieux comprendre et affiner les dépenses et les services inclus pour les périodes à venir. L'estimation du budget 2023 était un peu trop élevée.
- Des travaux imprévus ont été nécessaires à la salle polyvalente, notamment la restauration des douches et d'importants travaux de maintenance dans la chaudière à bois.
- Des audits réguliers du matériel de gymnastique sont essentiels pour garantir sa sécurité et son bon état. Ces audits permettent également de planifier les frais inhérents à ces opérations afin de maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement.
- A la suite de la construction de l'extension EPK, nous avons réévalué le bâtiment principal et avons effectué un amortissement supplémentaire.
- Les travaux du temple de Constantine n'ont pas pu être réalisés et sont reportés sur l'exercice 2024.

Comptes : 3501 – 3185.400, 3513 – 3141.000, 3153.000, 3519 – 3321.000 / 3533 – 3141.000

TRAVAUX

41 Service technique

- Les frais informatiques ont augmenté à la suite de la création d'un poste supplémentaire au service technique ainsi que la révision des licences liées à la construction. Cette augmentation reflète les besoins croissants en infrastructure et en logiciel pour soutenir les projets de développement et de gestion des données liées à la construction.

Compte 4100 – 3156.000

42 Service de l'urbanisme

- La complexité des thématiques à insérer dans le PACOM provoque un dépassement des honoraires par rapport au budget dans la rubrique « plan communal d'affectation ».
- Il est constaté une hausse importante des contestations et des procédures juridiques concernant la police des constructions. Dès lors, les honoraires d'avocats sont en dépassement.

Compte : 4200 – 3185.120 / 3185.300

43 Routes

- Les travaux d'entretien routiers n'ont pas été achevés en raison des conditions météorologiques défavorables, nécessitant ainsi une demande de crédit extrabudgétaire auprès du conseil communal, afin de permettre leur achèvement sous 2024.
- L'estimation des coûts pour une étude routière peut parfois s'avérer difficile en raison de divers facteurs imprévisibles tels que les défis techniques inattendus et la variation dans la réglementation environnementale. Une partie du dépassement budgétaire est attribuable à l'étude pour la réfection de la route d'Avenches.

Comptes : 4300 – 3142.100 / 3185.000

45 Déchetterie

- Le dépassement provient de la délimitation périodique des factures du prestataire de l'élimination des déchets verts.

Comptes : 4520 – 3188.000, 4354.200

46 Réseau des égouts et de l'épuration

- Nos stations d'épuration vieillissantes représentent un défi majeur. Il est nécessaire de répondre aux normes d'audit exigeantes. À la suite d'un contrôle l'automne dernier, nous avons dû réagir rapidement pour remédier aux problèmes détectés et garantir le bon fonctionnement des installations concernées.

Comptes : 4620 – 3144.000 / 3144.300

471 Port Vallamand, bâtiment Garinettes

- Lors de l'élaboration du budget 2023, l'estimation des charges et produits d'essence a été difficile à définir en raison de la fluctuation constante des prix sur le marché, d'où un certain décalage entre le budget et le compte.
- Diverses restaurations non prévues ont été nécessaires pour le port afin de garantir un fonctionnement optimal et la sécurité opérationnelles.
- Dans le matériel d'exploitation et des véhicules, nous avons effectué des réparations de la pompe du port et du tracteur.

Comptes : 4710 – 3137.100 / 4351.300 / 3147.000 / 3155.000

473 Rives et cours d'eau

- Une situation de ruisseau pollué et les intempéries de fin d'année ont accru les charges liées à l'entretien des cours d'eau. Ces coûts supplémentaires sont partiellement subventionnés.

Comptes : 4730 – 3147.100

INSTRUCTION PUBLIQUE

52 Enseignement obligatoire HarmoS

- Les containers n'ont pas pu être entreposés à l'endroit initialement prévu, entraînant de nombreux surcoûts en matière de fondation, de branchement EU, EC et électricité.

Compte : 5200 – 3189.200

SECURITE SOCIALE

73 Santé publique

- Le fonds COVID a été dissolu car non nécessaire et impossible de distribuer les fonds sans un règlement adopté.

SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

- L'ouvrage de Charmontel n'ayant pas été achevé, aucun amortissement n'a été comptabilisé.
- Une bonne surprise a été constatée en matière d'encaissement des taxes uniques sur l'eau potable, dépassant les attentes budgétaires initiales et offrant une perspective positive.

Comptes : 8100 – 3229.00 / 4341.200

82 Service électrique

- Le plan d'assainissement de l'éclairage public prévu par la commune n'a pas pu être suivi. A des fins d'optimisation des coûts, le gestionnaire de réseau a décidé d'effectuer le travail sur plusieurs sites simultanément malgré l'échelonnement prévu sur plusieurs années.

Comptes : 8200 – 3143.000

6. Explications des comptes de bilan

91 Actif

102 Disponibilités

- La baisse des liquidités est attribuable aux investissements réalisés durant la période 2023.

911 Débiteurs

- L'augmentation des débiteurs concerne principalement une augmentation de la masse des impôts (rattrapages entre autres) ainsi que quelques créances en notre faveur pour l'instruction publique et la récupération de l'impôt préalable en matière d'investissements.

912 et 914 Patrimoine financier et administratif

- L'évolution du patrimoine financier et administratif se présente en résumé dans le tableau ci-dessous. La variation détaillée des investissements se trouve dans l'annexe aux comptes.

Ces derniers ont évolué ainsi :

N° immob	Désignation	Solde fin 2022	Travaux 2023	Amort linéaires	Amort suppl.	Solde au 31.12. 2023
Patrimoine financier						
110000	Terrains et bâtiments PF	4'251'481.00	0.00	-150'000.00	0.00	4'101'481.00
Total Patrimoine financier		4'251'481.00	0.00	-150'000.00	0.00	4'101'481.00
Patrimoine administratif						
210000	Ouvrage de génie civil PA	4'399'264.43	1'933'456.10	-190'540.00	-100'016.30	6'042'164.23
220000	Bâtiments et constructions PA	7'392'628.42	4'669'514.91	-366'200.00	-1'000'000.00	10'695'943.33
230000	Installations des services industriels PA	2'552'797.20	2'994'839.98	0.00	0.00	5'547'637.18
240000	Forêts PA	110'402.00	0.00	0.00	0.00	110'402.00
250000	Mobilier, machines et véhicules PA	208'971.14	115'333.01	-52'700.00	0.00	271'604.15
260000	Subventions et participations PA	45'350.00	0.00	-6'500.00	0.00	38'850.00
Total Patrimoine administratif		14'709'413.19	9'713'144.00	-615'940.00	-1'100'016.30	22'706'600.89

92 Passif

920 Engagements courants

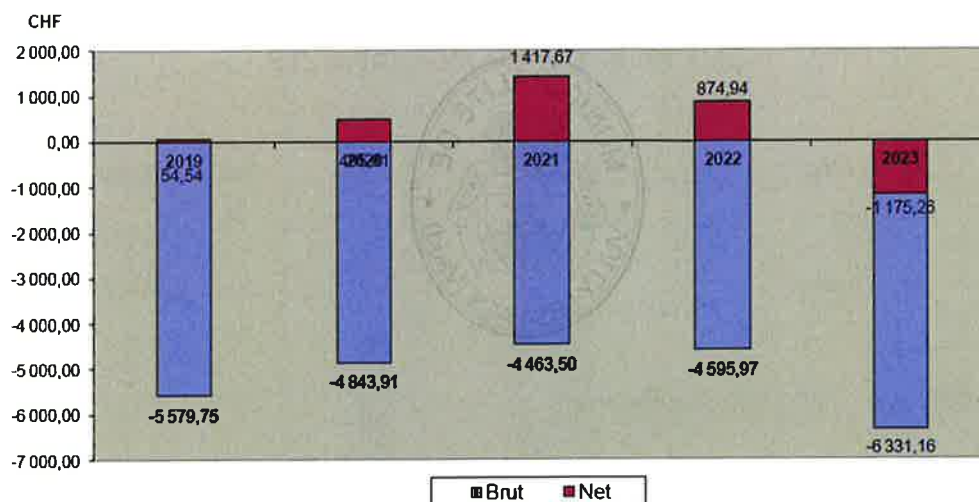
- Nos créanciers ont fortement augmenté en fin d'année étant donné les nombreux investissements en cours.

922 Emprunts

L'endettement brut a augmenté par rapport à l'exercice précédent au vu des nombreux gros investissements lancés. Le fait d'avoir par le passé un endettement net positif était exceptionnel pour une commune.

Evolution de l'endettement par habitant

(brut = engagements au bilan par habitant / net = endettement brut moins les actifs financiers)



928 Fonds de réserve

- Comme expliqué en début de préavis, les attributions aux différents fonds de réserve sont plus faibles qu'en 2022. Nous avons privilégié des amortissements supplémentaires (réévaluation PA) en vue du prochain passage au MCH2.

7. Synthèse du résultat comptable

En résumé, les comptes 2022 de la commune de Vully-les-Lacs se présentent comme suit :

• Total des charges	CHF	20'016'663.41
• Total des revenus	CHF	<u>20'333'747.62</u>
• Excédent de revenus	CHF	317'084.21

8. Conclusions

Fondées sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité vous propose, dès lors, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Vully-les-Lacs

- vu le préavis municipal no 2024 / 07,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'accepter les comptes tels que présentés.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 7 mai 2024,

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



M. Verdon



La Secrétaire :



S. Baumann

Municipal délégué : M. François Haenni

Annexes : Rapport de l'organe de révision et les comptes de fonctionnement, bilan, tableau d'investissements et engagement hors bilan